

ÇA S'PASSE CHEZ NOUS

Journal Printemps 2026
Volume 14, Numéro 1



INAUGURATION OFFICIELLE DU BÂTIMENT MISSION UNITAÎNÉS DE LONGUEUIL LES LOCATAIRES EMMÉNAGENT !

Les gouvernements du Québec et du Canada, de concert avec l'organisme Mission Unitainés, la Ville de Longueuil et l'organisme RÉSIDÉS-H, ont inauguré, le 16 février dernier, un immeuble de 100 logements abordables pour aînés autonomes de 65 ans et plus à revenus modestes de l'agglomération de Longueuil.

La gestion de l'immeuble et la location des logements ont été confiées à l'Office d'habitation de Longueuil par RÉSIDÉS-H. L'immeuble est situé au 900, allée Thérèse-Dallaire-Laplane, dans un environnement urbain harmonieux et bien aménagé où les locataires partageront l'accès à un parc ouvert à la communauté, dans une perspective intergénérationnelle. Les premiers locataires ont pris possession de leur logement le 1^{er} février dernier.

Pour une visite virtuelle consultez :
<https://www.missionunitaines.ca/blog/visitevirtuelle>

Chaque année, vous devez mettre à jour vos informations et fournir vos preuves de revenus afin que nous puissions déterminer correctement votre loyer. Produisez votre déclaration de revenus avant le 30 avril pour obtenir rapidement votre avis de cotisation.

MA DÉCLARATION DE REVENUS, POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

DÉMÉNAGEMENT OU RENOUVELLEMENT

- **Déménagement le 1er juillet 2026 :**
Remettez votre Demande de renseignements signée avant le 31 mars 2026.
- **Renouvellement de bail :**
Cochez « oui » sur le formulaire et retournez-le avec les documents requis avant le 30 avril 2026.

En cas de retard, un recours au TAL pourrait être entrepris.

DOCUMENTS À FOURNIR

La liste complète figure dans le Guide des documents à fournir, remis avec votre Demande de renseignements. Certains ménages n'auront pas à fournir leurs preuves de revenus, car leur loyer sera indexé automatiquement cette année. Veuillez lire attentivement la section « Remarque » de votre formulaire pour savoir si vous êtes concerné.

TRANSMISSION DES DOCUMENTS

Envoyez tous vos documents à votre agent(e) en un seul envoi. Si vous les déposez ou les envoyez par la poste, transmettez uniquement des photocopies, car les originaux ne sont pas retournés.

AUTRES INFORMATIONS À TRANSMETTRE

- Tout changement lié à votre santé ou à votre mobilité.
- La présence ou non de climatiseurs.
- La présence d'un animal de compagnie. L'OHL n'en assume aucune responsabilité. Vous devez désigner une personne responsable en cas d'hospitalisation ou de décès.
- La mise à jour de vos contacts d'urgence.

QUI PEUT M'AIDER À FAIRE MA DÉCLARATION DE REVENUS ?



La Mosaïque, centre d'action bénévole et communautaire

Le service d'aide-impôt du Centre d'action bénévole *La Mosaïque* offre gratuitement un service de clinique d'impôts pour les personnes et familles à faible revenu.

 1650, avenue de l'Église
Longueuil (QC)
J4P 2C8

Vous avez jusqu'au 30 avril 2026 pour soumettre votre déclaration afin d'éviter des pénalités et des intérêts.

 <https://www.lamosaique.org>
 450-465-1803

NOUVELLES RECRUES AU SEIN DE L'ÉQUIPE DE L'OHL !



Au cours des 6 derniers mois, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux collègues engagés afin de soutenir la mission de l'Office d'habitation de Longueuil. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue à bord de cette formidable aventure humaine !

- **Jian Feng Wu**, conseillère technique en bâtiment/chargée de projets
- **Macinissa Ousadane**, conseiller technique en bâtiment/chargé de projets
- **Anghela Lazaro**, intervenante de milieu de vie
- **Amira Amari**, coordonnatrice au service d'aide à la recherche de logement
- **Frances Bourgoïn Brunelle**, technicienne à la location
- **Nawal Majidi**, agente à la location
- **Cesar Amaya**, agent pivot au service à la clientèle
- **Manon Bessette**, préposée certifiée à l'entretien
- **Wail Zakhroufa**, préposé certifié à l'entretien
- **Sonia Pelletier**, intervenante de milieu de vie

Jasmine Majyambere étant de retour au sein de l'équipe à titre de technicienne conciliation et Tribunal administratif du logement, Christina Hiteva est dorénavant attitrée à son poste d'intervenante de milieu de vie.

PROCÉDURE DES APPELS DE RÉPARATIONS

Depuis le 19 janvier 2026, les demandes de réparation sont maintenant prises en charge officiellement par nos agentes aux immeubles. Le temps d'attente moyen est de 4 à 5 minutes. Soyez patient afin de parler de vive voix à l'une de nos agentes. Celle-ci complètera un bon de travail et vous indiquera un délai approximatif du traitement de votre requête. Cette démarche vise à simplifier et optimiser ce point de contact essentiel entre notre clientèle et l'OHL, comme prévu à notre planification stratégique.



DES NOUVELLES DE VOTRE CCR

Lors de la rencontre du comité consultatif des résidents (CCR) du 27 janvier dernier, des élections ont été tenues pour renouveler le comité exécutif. Les mandats du comité exécutif sont de trois ans, et ce, conformément à la Loi de la Société d'habitation du Québec qui encadre la gestion de l'Office d'habitation de Longueuil. Tout d'abord, deux propositions ont été faites afin de pourvoir le poste de la présidence. À la suite des élections tenues sous la responsabilité de la présidente d'élections, Madame Hélène Bouchard et de la secrétaire d'élections Sarah Rocheleau, Madame Audrey Labrecque a été élue suite à un vote secret. Quant aux postes de la vice-présidence et de la trésorerie, ceux-ci ont été pourvus par acclamation. Le poste de secrétaire a été confié à Sarah Rocheleau, observatrice au CCR.

Voici le comité exécutif du CCR

Présidente : Audrey Labrecque (Maisonnette Berthelet à Longueuil)

Vice-présidente : Louise Dumouchel (250 Seigneurial à Saint-Bruno-de-Montarville)

Trésorière : Martha Jara (Bienville, allons de l'avant à Longueuil)

Secrétaire : Sarah Rocheleau (Bienville, allons de l'avant à Longueuil)

Les membres du CCR tiennent à remercier Isabelle Talon pour son dévouement en tant que présidente ainsi que son engagement constant envers la mission du CCR. Nous lui souhaitons le meilleur dans son cheminement futur.



À venir dans le prochain numéro, le rapport d'activités et le bilan financier 2025, les détails et modalités des subventions pouvant être accordées en 2026 ainsi que les axes de travail qui guideront nos pas pour la prochaine année.

- Louise Dumouchel
Vice-présidente du comité exécutif du CCR

BON VOISINAGE

Par Aline Bestavros, agente conciliation bon voisinage

Un stationnement harmonieux pour le bien-être de tous

Le stationnement fait partie intégrante de notre quotidien. Pour maintenir un milieu de vie harmonieux et sécuritaire pour tous, quelques rappels s'imposent quant à son utilisation.

Chaque locataire doit toujours utiliser son espace de stationnement attribué. Le respect des espaces assignés permet d'éviter les malentendus et favorise un climat de bon voisinage. Assurez-vous que votre véhicule est bien centré entre les lignes. Un véhicule bien stationné évite les frustrations et rend la circulation plus fluide pour tous.

Les espaces identifiés aux visiteurs doivent rester libres : ils sont essentiels pour accueillir vos invités, les proches aidants et les intervenants externes, notamment le CLSC ou d'autres fournisseurs de services. Merci de ne pas utiliser ces espaces si vous êtes locataires.

Par ailleurs, les voies d'accès, entrées, sorties et zones réservées aux services d'urgence doivent rester dégagées en tout temps. Un véhicule mal stationné compromet la sécurité de l'ensemble des locataires et tout véhicule stationné dans un espace non autorisé ou entravant un accès pourrait être remorqué, aux frais du propriétaire, sans préavis. Merci de votre collaboration ! Ensemble, assurons un environnement respectueux, sécuritaire et agréable pour tous.



TÉMOIGNAGE DE GRATITUDE

À 60 ans, la Vie m'a amené chez vous chez moi sur la rue de Boulogne au rez-de-chaussée. Ça fait plus de 13 ans que je chemine à travers toutes les activités communautaires que vous nous offrez tout à fait gratuitement.

Au tout début de mon acclimatation aux personnes, ça m'a pris plusieurs années pour oser rencontrer mes semblables. La peur, qui m'habitait au début, a lentement diminué pour avoir assez confiance en moi afin d'affronter mes frères et sœurs dans des activités de groupe animées par vos intervenantes, comme Karine et Christina, en toute sécurité et avec plusieurs kinésilogues pour nous faire bouger.

Le HLM que j'habite, avec toutes les possibilités qui s'offrent à moi, devient de plus en plus précieux pour mon épanouissement, ma confiance en moi, un bien-être intérieur, qui ne cesse de grandir et qui me permet de vivre mon moment présent, intensément et sans inquiétudes. Me faire plusieurs amis hommes et femmes me permet de jouir de la vie et espérer d'être autonome le plus longtemps possible. Un gros merci, un résident heureux d'être locataire chez vous et chez moi.

-Robert

UN ÉTÉ D' ACTIONS COLLECTIVES POUR AMÉLIORER NOTRE MILIEU DE VIE



VOUS SOUHAITEZ JARDINER CET ÉTÉ ?

L'OH de Longueuil (OHL) dispose de lots accessibles et gratuits pour ses locataires.

Pour vous prévaloir du privilège d'accéder à un lot, il vous suffit d'en faire la demande auprès de votre intervenante de milieu de vie.



Appelez au (450) 670-2733, option 3 avant le 17 avril 2026

PROJET PILOTE TROUSSE FRAICHEUR POUR NOS AÎNÉS

L'Office d'habitation de Longueuil collaborera bientôt avec la Direction de santé publique de la Montérégie dans un projet pilote visant à soutenir les aînés vulnérables lors des périodes de chaleur extrême.

À l'été 2026, des trousse fraîcheur seront distribuées à nos locataires aînés pour les aider à mieux faire face aux épisodes de chaleur. Ce projet, mené par la santé publique en partenariat avec divers organismes, dont la Croix-Rouge, prévoit que l'Office participe à la distribution individuelle des trousse afin de rejoindre efficacement les personnes ciblées.

EMBELLISSEZ VOTRE MILIEU DE VIE GRÂCE À UNE ALLOCATION POUR FLEURS !

Saviez-vous qu'une allocation de 2 \$ par logement est disponible pour l'achat de fleurs destinées à embellir l'environnement de votre immeuble ? Une belle occasion d'ajouter couleur, vitalité et convivialité à votre milieu de vie !

Qui peut faire la demande ?

La demande peut être déposée par :

- Un représentant de votre Association des locataires
- Votre comité de loisirs
- Ou, s'il n'existe aucun comité ou association, un regroupement de locataires.

Le remboursement sera effectué si les critères d'admissibilité sont respectés et sur présentation des factures.

Comment procéder ?

Pour bénéficier de cette allocation ou obtenir plus d'information, contactez votre intervenante de milieu de vie.



Appelez au (450) 670-2733, option 3

COMPOTEMENTS VIOLENTS = TOLÉRANCE ZÉRO



L'Office d'habitation de Longueuil réaffirme son engagement ferme envers la tolérance zéro pour tout comportement violent ou inapproprié au sein de ses immeubles et dans toutes les interactions avec son personnel. Les comportements violents sous toutes leurs formes — qu'il s'agisse d'agressivité, de harcèlement, d'intimidation, de menaces verbales ou de tout autre agissement inacceptable — compromettent la sécurité et le bien être collectif. Afin de préserver un environnement respectueux, harmonieux et sécuritaire, de telles attitudes ne seront jamais tolérées auprès des locataires, visiteurs et employés.

Pour favoriser des échanges constructifs et un climat propice à la bonne entente, voici des comportements à privilégier lors de vos communications avec l'Office et avec votre entourage :

- Parlez calmement afin de faciliter le dialogue et d'éviter les malentendus.
- Présentez vos idées clairement, en exposant vos préoccupations ou besoins de manière structurée.
- Écoutez et posez des questions pour mieux comprendre la situation et favoriser une résolution efficace.
- Formulez des demandes plutôt que des exigences, afin de maintenir un ton respectueux et ouvert.
- Adoptez une attitude courtoise et respectueuse, essentielle pour instaurer une relation de confiance et de collaboration.

Nous rappelons que chaque interaction, qu'elle soit liée à un service, à une intervention ou à une situation délicate, doit se dérouler dans un esprit de respect mutuel. Cette responsabilité incombe autant aux locataires qu'au personnel de l'Office. Ensemble, nous créons un milieu de vie plus sécuritaire, plus humain et plus agréable pour tous.

LE PRINTEMPS APPROCHE

AIDEZ-NOUS À GARDER VOS MILIEUX DE VIE PROPRES !

L'Office reçoit régulièrement des appels de locataires concernant la gestion des ordures. Nous rappelons que la propreté et l'harmonie des milieux de vie sont l'affaire de tous. Votre collaboration est essentielle pour préserver la beauté et la qualité de nos quartiers. Voici quelques rappels importants :

ORDURES DANS LE CONTENEUR BRUN

Ne laissez pas vos ordures ou encombrants dans les passages ou près des conteneurs, et attention de ne pas les surcharger, sinon le camion d'ordures pourrait ne pas exécuter la levée. Il en va de la sécurité de tous. De plus, pour maintenir un environnement propre, un simple geste suffit, en ramassant les déchets autour de votre terrain.

RECYCLAGE DANS LE CONTENEUR BLEU

Seules les matières recyclables, verre, plastique, métal, papier et carton, doivent être déposées dans les conteneurs. Les boîtes de carton doivent être écrasées.

ENCOMBRANTS

Votre Ville propose un service gratuit de ramassage et de disposition. Consultez leur calendrier de collectes.



À VOTRE AGENDA

Nos bureaux seront fermés les journées suivantes

Jeudi 2 avril 2026
Vendredi 3 avril 2026
Lundi 6 avril 2026

À compter de midi
Vendredi saint
Lundi de Pâques

Lundi 18 mai 2026
Mercredi 24 juin 2026
Mercredi 1er juillet 2026
Lundi 7 septembre 2026

Journée nationale des patriotes
Fête nationale du Québec
Fête du Canada
Fête du Travail

Date de tombée du prochain numéro

24 juillet 2026

Faites parvenir vos textes et photos par courriel à : journal@ohlongueuil.com
ou par la poste à Journal Ça s'passe chez nous
1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 255
Longueuil (Québec) J4K 5G4

